

A mesure qu'elle recevra des accroissemens, elle pourra, par ses peuples naturellement guerriers et disposés à toute sorte de fatigues, soutenir la partie de l'Amérique Méridionale si l'Ancienne France ne pouvoit lui porter ses secours, d'autant plus aysément qu'elle aura de soy des vaisseaux.

Si elle s'amplifie, ou d'elle-même, ou par ses productions, elle donnera la subsistance nécessaire à ses colons, et dans ce cas elle ne sera pas à charge à l'Ancienne France, ou elle empruntera de la dite France ce qu'y pourra luy manquer ; et par la douane et ses sorties du Royaume elle contribuera à l'augmentation des fermes et revenus du Roy, et accommodera ses sujets de l'ancien Etat en les deschargeant de leur surabondant.

Et pour ce qu'elle ne paye pas en argent monnoyé ce qu'elle emprunte, elle donne des denrées pour retour, qui payent au Roy les entrées dans son Royaume.

D'ailleurs ces denrées consistantes en pelleteries tournent au bénéfice des sujets de Sa Majesté, lesquelles, si la Colonie de la Nouvelle-France n'étoit soutenue, tomberoient entre les mains des Anglois, des Hollandois ou des Suédois ; et cet avantage n'est pas si peu considérable que la compagnie ne doive convenir que cette année il passe de la Nouvelle en l'Ancienne-France pour près de cinq cent cinquante mille francs de pelleteries.

Par tous ces endroits, comme par ceux qui sont connus dont on ne parle pas, ou qui sont cachez et que le temps est seul capable de découvrir, on doit connoistre que le Canada est d'une utilité sensible.

On peut adjoûter à ces avantages celui de pouvoir en cas de rupture porter la guerre par le Canada aux Colonies angloises, hollandoises et suédoises ; et la Colonie françoise continuant de recevoir les accroissemens qu'elle reçoit tous les ans, pourroit un jour soubmettre à l'obéissance du Roy un grand pays, fertile et assez peuplé.